

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 51 (1943)

Heft: 20

Artikel: Secours aux affamés en Chine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-547410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse, qui est à l'heure actuelle le plus grand mouvement de jeunes dans le monde, prouve qu'un grand nombre d'activités de la Croix-Rouge sont susceptibles d'intéresser la jeunesse et d'être menées à bien par elle si elles sont adaptées de façon judicieuse.

Secours aux affamés en Chine

L'expérience de la famine de 1920/1921, ainsi que les recherches et les efforts des années suivantes ont eu pour conséquence de donner une orientation nouvelle aux méthodes de secours et de déterminer les plus propices. Il a été reconnu qu'il y avait quatre principales:

1° *Les secours gratuits* c'est-à-dire les dons en espèces ou, plus communément, en nature, sous forme de distribution de grains ou d'autres objets de consommation.

2° *L'assistance immédiate par le travail*, ou l'emploi des individus encore valides dans des travaux divers, moyennant un salaire payé sous forme de grains en quantité suffisante pour assurer leur subsistance et celle de leur famille.

3° *L'assistance par le travail comme moyen préventif*, ou l'emploi de la population menacée dans des travaux de protection. Elle est pratiquée, lorsque la famine ne menace pas immédiatement ou est limitée et qu'elle permet de prendre en considération les besoins de l'avenir, aussi bien que ceux du présent.

4° *L'assistance au moyen de ventes de grains ou d'autres denrées* aux prix coûtant, et même à un prix inférieur. Elle s'applique aux endroits où il est impossible de se nourrir, bien que la population ne soit pas complètement dépourvue de ressources.

Lorsque les gens meurent littéralement de faim, le premier soin est de leur procurer de la nourriture. Tout le monde reconnaît cette nécessité. Mais l'expérience a démontré qu'en prolongeant indéfiniment des secours gratuits, on ne fait qu'appauvrir une population. C'est donc là un procédé défectueux. En outre, si l'on se contente de nourrir des individus juste assez pour les sauver de la mort, ils sortiront de la crise anéantis aussi bien physiquement que moralement et seront incapable de se remettre au travail. Ce sont ces considérations qui amenèrent la Croix-Rouge américaine et les Comités mixtes à cesser l'assistance gratuite en 1920/1921, dès que les circonstances le permirent, et à se tourner du côté des travaux d'irrigation et autres entreprises similaires. Et la population ne s'en montra pas mécontente. On ne rencontra jamais la moindre difficulté à recruter la main-d'œuvre nécessaire parmi les victimes de la famine. Au contraire, le plus malaisé fut de faire un choix au milieu de l'affluence des volontaires.

La Commission internationale a donc poursuivi sa politique d'assistance par le travail, en limitant le plus possible les secours gratuits. Le bien-fondé de cette politique ressort d'abord de l'existence, au sein de la Commission, d'un service d'entreprises qui, par son organisation et sa préparation spéciales, est capable de diriger les travaux exécutés à titre d'assistance et en second lieu du développement des autres organisations de secours, la plupart chinoises, qui s'occupent exclusivement de secours gratuits. C'est pourquoi la Commission, ayant des fonds limités, a pensé que la meilleure manière de les utiliser était de concentrer ses efforts sur la tâche qu'elle était seule capable de remplir. La tendance a donc été d'abandonner à d'autres initiatives l'assistance gratuite, et de se spécialiser dans l'assistance par le travail.

Il est bien évident que la seule façon de résoudre le problème de la famine, c'était de la combattre par des travaux préventifs, qui tout au moins pouvaient faciliter les secours au moment critique. Chacun d'eux, à mesure qu'il était exécuté, diminuait la menace d'une nouvelle famine, et augmentait en même temps les ressources de la région touchée. L'eau des canaux d'irrigation pouvait se vendre. Des droits de péage étaient perçus sur les routes refaites. Les puits assuraient aux fermiers une plus grande prospérité. Les digues permettaient de mettre en culture de nouveaux terrains. Aussi commençait-on à se demander pourquoi l'accroissement des ressources obtenues ainsi ne servirait pas, en partie du moins, à rembourser les frais de ces travaux, ce qui donnerait la possibilité d'en exécuter de semblables ailleurs, autrement dit, pourquoi, au lieu d'en faire cadeau, on ne les couvrirait pas avec l'argent d'un emprunt. Ce remboursement ne serait pas une cause de gêne, et serait employé à poursuivre ailleurs la lutte préventive contre la famine. C'est ainsi que, dans l'intervalle des deux famines, une digue fut bâtie pour mettre à l'abri la région voisine d'Hang Keou, ce qui permit à cette ville de s'y approvisionner en grande partie; un projet d'irrigation, exécuté à l'ouest de Peiping, donna de l'eau à une étendue de 6000 hectares de terre, avec le pouvoir d'en fournir ultérieurement à 16'000; on construisit des routes dans le Kiang Si et le Ho Nan, des digues et des puits dans le Chan Toug; on arrêta enfin un plan d'irrigation pour le Sui Yun. D'autres travaux considérables furent encore entrepris à la même époque, sous

le contrôle de la Commission, à l'aide des fonds fournis par les autorités locales ou des dons recueillis.

Les ventes de graines à prix réduits, donnèrent encore le moyen d'utiliser l'argent disponible. Ce système d'assistance avait réussi dans le Proche-Orient et en Russie. Il donna également satisfaction en Chine. Ces ventes furent faites à des prix légèrement inférieurs à ceux du commerce, en temps normal. Grâce à une constante attention, on ne laissa profiter de ces prix que les gens dont les besoins étaient réels, et encore en limitant les quantités. Le produit de ces ventes servait de fonds de roulement et permettait de les poursuivre soit dans la même zone, soit ailleurs, suivant les circonstances.

Die zweite Transatlantikfahrt der „Caritas I“

Am 5. April 1943 hat die im Dienste des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz stehende «Caritas I» ihre erste Ueberfahrt nach den Vereinigten Staaten von Nordamerika und zurück, in Marseille beendet. Sie hat in Philadelphia eine Fracht von 2100 t Liebesgaben (Lebensmittel, Kleider, Medikamente) und eine ganz beträchtliche Zahl von Briefpostsendungen aufgenommen, die für die Kriegsgefangenen und Zivilinternierten in den europäischen Ländern bestimmt ist.

Die «Caritas I» ist das erste Schiff, das durch die im April 1942 gegründete «Stiftung zur Durchführung von Transporten im Interesse des Roten Kreuzes» erworben wurde und steht ausschliesslich im Dienste des Internationalen Komitees. Sie ist im schweizerischen Schiffsregister mit Heimathafen Basel eingetragen, weist eine Ladefähigkeit von rund 4000 t auf, hat eine Länge von 98 m und legt durchschnittlich acht Knoten zurück, d. h. sie benötigt ungefähr 20 Tage für die Atlantiküberquerung.

Die Erkennungszeichen für die «Caritas I» sind die gleichen wie für alle im Dienste des Internationalen Komitees fahrenden Frachtdampfer. Das rote Kreuz auf weissem Grunde ist an Back- und Steuerbord angebracht, ebenso an Bug und Heck und, um den Flugzeugen die Erkennung zu erleichtern, auch auf dem Oberdeck. Am Schiffsrumpf ist auf beiden Flanken in grosser Aufmachung die Bezeichnung «C. International» angeschrieben.

Die bei Tag weithin sichtbaren Abzeichen sind nachts durch Scheinwerfer hell erleuchtet. Die «Caritas I» ist das erste Schiff, das die beiden schwesterlichen Flaggen, die der Schweiz, Eidgenossenschaft und die des Roten Kreuzes, über das Weltmeer trägt.

Ein vom Internationalen Komitee bestellter Aufsichtsbeamter schweizerischer Staatszugehörigkeit begleitet auch diesen Frachtdampfer und wacht über die genaue Einhaltung der vertraglichen Bestimmungen, unter denen der Rotkreuzschiffahrt von den kriegführenden Staaten freies Geleit gewährt wurde.

Die «Caritas I» dient ausschliesslich der Versendung von Liebesgaben und Briefpost für die Kriegsgefangenen und Zivilinternierten in den europäischen und amerikanischen Staaten. Bei der Verteilung der Frachten für die Hin- und Rückreise wird, wie dies bei allen Unternehmungen des Internationalen Komitees üblich ist, genau darauf geachtet, dass der Grundsatz der Gegenseitigkeit in keiner Weise verletzt wird.

Gegenwärtig verfügt das Internationale Komitee über sieben kleine Frachtdampfer, die der Küstenschiffahrt von Lissabon um die iberische Halbinsel nach Marseille oder Genua dienen. Diese Transportschiffe fahren unter portugiesischer, spanischer und schwedischer Flagge, tragen das Zeichen des Roten Kreuzes, die Inschrift «C. International» und werden nur von Besatzungen neutraler Staatszugehörigkeit bedient. Auch diese Fahrten werden alle von einem, durch das Internationale Komitee entsandten Aufsichtsbeamten begleitet, der das Laden und Löschen überwacht, die Frachtverteilung auf die einzelnen Staaten bestimmt und alle amtlichen Angelegenheiten erledigt.

Im Sammelhafen Lissabon treffen die Liebesgaben und Postsendungen aus den überseeischen Ländern ein, die von schweizerischen und fremdstaatlichen Handelsschiffen hergebracht wurden. Da eine Weiterbeförderung auf dem Landweg durch Spanien heute un-



Gut für die AUGEN

ist auch liegt Dr. Nobels Augenwasser **NOBELLA**. Zahlreiche Dankschreiben bestätigen es! Pflegen auch Sie Ihre Augen damit! Nobella hilft müden, schwachen, überanstrengten Augen, beseitigt Brennen und Entzündung und erhält die Augen klar, schön und frisch. Preis Fr. 3.50. Prompter Versand

APOTHEKE ENGELMANN, Chillonstrasse 25, Triellet-Montreux.

